

Montpellier, le 16/03/16

**Carole DELGA**  
Ancienne ministre  
Présidente

**Madame Jeanine Dubié**  
**Députée**  
**PERMANENCE DES HAUTES-**  
**PYRENEES**  
**2EME CIRCONSCRIPTION**  
**65310 Odos**

**NOS REF** : CD/AZ/LD – 16/03/16

**OBJET** : Nom de la Région

Madame la Députée,

La loi n°2015-19 du 16 janvier 2015 prévoit que le conseil régional doit adopter, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016, une résolution comportant notamment l'avis au Gouvernement relatif à la fixation du nom définitif de la nouvelle région.

Donner un nom spécifique à la nouvelle entité régionale qui regroupe Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées est un acte qui doit s'inscrire dans l'histoire de notre territoire et c'est ma volonté.

Comme vous le savez, j'ai souhaité la mise en place d'une consultation citoyenne inédite, empreinte de valeurs et de principes pour permettre à un maximum de nos concitoyennes et de nos concitoyens de choisir le nom de leur région.

Ce nom devra fédérer, exprimer notre identité commune, être explicite, porter une ambition et avoir une visibilité à l'international.

La Commission permanente du 11 mars dernier a décidé la mise en place d'une première phase destinée à recueillir l'avis des acteurs institutionnels de notre territoire et à déterminer une liste de noms possibles.

Il m'a paru particulièrement important que les parlementaires de la région puissent être consultés.

Je m'adresse à vous dans un esprit républicain afin que vous puissiez me faire des propositions de nom si vous le souhaitez.



Sur la base de cette consultation institutionnelle, l'Assemblée Plénière du 15 avril 2016 déterminera une liste de noms qui fera ensuite l'objet d'une large consultation citoyenne jusqu'au mois de juin.

Enfin, l'Assemblée Plénière du 24 juin 2016 adoptera une délibération formulant l'avis du Conseil Régional Languedoc Roussillon Midi Pyrénées sur le nom de la Région, pour transmission au Gouvernement.

Le nom définitif de la Région sera ensuite fixé par décret en Conseil d'Etat, pris avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Je vous remercie de la réponse que vous voudrez bien m'adresser, et, dans cette attente, vous prie de croire, Madame la Députée, à l'expression de mes salutations distinguées.



**Carole DELGA**

Adresse d'envoi :

Madame Carole Delga

Présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

« Un nouveau nom pour la Région »

Hôtel de région - Site de Montpellier

201 Avenue de la Pompignane

34064 Montpellier cedex 2

[nouveaunomdelaregion@regionlrmp.fr](mailto:nouveaunomdelaregion@regionlrmp.fr)

Tél.: +33 (0)4.34.08.10.56



**Jeanine DUBIÉ**  
Députée des Hautes-Pyrénées  
Groupe RRDP  
Radical, Republicain,  
Democrate et Progressiste

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Odos, le 21 mars 2016

**Madame Carole DELGA**  
**Présidente de la Région**  
**Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon**  
**Hôtel de Région**  
**22, boulevard du Maréchal Juin**  
**31000 TOULOUSE**

N/Réf. : JD/MLP/2665

**Madame la Présidente, *Chère Carole,***

J'ai pris connaissance de votre courrier, reçu en date du 19 mars, relatif à la dénomination de la nouvelle Région, issue de la fusion des Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, et je vous en remercie.

Je salue avec une très grande satisfaction votre volonté de consulter le plus largement possible au travers de la mise en place d'une consultation des citoyens, des acteurs institutionnels et d'un « Comité du nom de la Région ».

En effet, le nom de notre nouvelle région doit répondre à deux enjeux essentiels : conforter le sentiment d'appartenance à une communauté de vie et assurer une visibilité à l'international absolument nécessaire en matière économique et touristique, tout en faisant référence à des marqueurs géographiques, historiques et culturels.

Comme je vous l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises, j'attache une grande importance à ce que le nom « **Pyrénées** » soit conservé.

Les Pyrénées représentent à la fois, une entité géographique emblématique de l'espace régional qui marque la frontière entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord, et qui situe précisément notre espace régional sur la carte de France. Sa notoriété mondiale grâce au Pic du Midi et au Cirque de Gavarnie me paraît être un atout pour renforcer l'attractivité de notre territoire.

Par ailleurs, la dénomination « **Languedoc** » véhicule des marqueurs historiques et culturels indéniables et recoupe en grande partie le territoire de la nouvelle Région du Piémont Pyrénéen et au-delà, soit quasiment 9 départements sur 13.

Pour toutes ces raisons, je propose comme nom de la nouvelle Région « **Pyrénées-Languedoc** ». L'association des deux me paraît complémentaire, fédératrice, explicite et garante d'une bonne visibilité internationale.

Enfin, je rajouterais que les mots « Pyrénées » et « Languedoc » étaient déjà présents dans le patronyme des deux régions fusionnées. Ainsi, l'acceptation sociétale devrait être facilitée.

Je vous remercie vivement par avance de l'intérêt que vous porterez à ma proposition et espère vivement que ce choix sera largement partagé à l'issue de la consultation que vous avez organisée.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Madame la Présidente**, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

*Bien amicalement*



**Jeanine DUBIÉ**